



« Le Ministère du Tourisme et l'ONTM réaffirment leur détermination à appliquer et à faire respecter le Code de conduite des acteurs du tourisme contre l'ESEC et le TSIE ainsi qu'à faire de ce secteur un véritable pilier du développement à Madagascar. »

Le BIT avec ses partenaires l'UNICEF, l'ONTM et le Gouvernement malgache représenté par le Ministère du Tourisme se sont engagés à apporter une solution viable et durable contre l'ESEC et le TSIE qui sont à la fois socialement inacceptables et économiquement à risque pour Madagascar. Afin d'assainir le secteur tourisme à Madagascar, le Ministère du Tourisme et le BIT ont procédé ce vendredi 17 juin à la signature d'une convention de collaboration au Ministère du Tourisme à Tsimbazaza.

Dans son allocution, Son Excellence Monsieur le Ministre du Tourisme a affirmé que "la signature de cette convention est une preuve que nous sommes dans la bonne voie, dans une voie pour défendre des valeurs universelles et nous sommes pas là pour défendre une valeur du Ministère du Tourisme ou alors une valeur de la BIT mais une valeur universelle qui défend les enfants, qui défend les adolescents, qui défend les familles et qui donne espoirs aux jeunes pour qu'ils aient au droit chemin, qu'ils fassent les études et qu'ils soient éduqués et non subir la pauvreté d'esprit des parents qui n'arrivent pas à éduquer leurs enfants comme il faut. Nous espérons pouvoir former le maximum de contrôleurs afin qu'ils puissent effectuer leur mission comme il faut. Grâce au secteur tourisme, nous pourrions créer de l'emploi, de la richesse, de la valeur, réduire le chômage et surtout lutter contre la pauvreté. Tous nos agents seront sensibilisés contre le tourisme sexuel et nous ferons en sorte que les hôtels et restaurants de Madagascar soient en phase avec cela. En mettant en œuvre notre politique actuelle, nous pourrions doubler le nombre de touristes dans les plus brefs délais en touchant beaucoup de pays."

Le Directeur du BIT pour l'Océan Indien, Christian Ntsay, a exprimé la satisfaction du BIT à l'endroit du Gouvernement malgache et surtout à l'endroit du Ministre du Tourisme qui a compris l'enjeu de cette lutte et qui a confirmé sa détermination à combattre ce fléau à travers ce projet de suivi du Code de conduite et de contrôle des établissements. En effet, les pratiques de l'ESEC et le TSIE se trouvent dans des établissements souvent informels, qui ne respectent pas les lois de la république et surtout l'éthique, la charte et le Code de conduite sur le secteur du tourisme. Le BIT, qui vise à promouvoir le travail décent à Madagascar, a fait un appel à un engagement collectif du secteur du tourisme pour faire de Madagascar une destination touristique viable et durable.

Pour confirmer son appui dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants, le BIT a offert ses concours techniques et financiers au Ministère du Tourisme pour réaliser les activités de contrôle des établissements, de sensibilisation et de suivi du respect du Code de conduite par les opérateurs signataires. Ces actions visent à promouvoir le tourisme durable et responsable dans les différentes régions de Madagascar et seront mises en œuvre par le Ministère du Tourisme et l'ONTM à partir de ce mois de juin.

M. Ntsay a encouragé tous les acteurs nationaux et régionaux à continuer leurs efforts dans la lutte contre les pires formes du travail des enfants pour préserver l'avenir des enfants malgaches et des générations futures.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- *Le Ministère du Tourisme Madagascar
Claudia Lamarre, Chef Protocole
Tél : 034 05 532 53 – Email : clau.lamarre@gmail.com*
- *Le Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles
Maison commune des Nations Unies – Zone Galaxy Andraharo
Tél : 020 23 300 92/93/94 – Email : antananarivo@ilo.org – raboanaly@ilo.org*
- *Le projet BIT-3CTE
Immeuble SANTA Antanimena – Lot III 2^{ème} étage à droite
Tél : 034 05 102 56 – Email : rahelinirina@ilo.org*